

Appel à candidatures Apprendre ! Bourse de Mobilité 2026/2027

Règlement et critères d'éligibilité et d'évaluation

La Fondation AgroParisTech

La Fondation AgroParisTech, fondation reconnue d'utilité publique, œuvre pour l'intérêt général en soutenant la recherche scientifique et l'excellence académique. Elle est convaincue que la compréhension des mécanismes du vivant, par la science et le partage des expériences de terrain, constitue un levier fondamental pour l'émergence d'une économie reposant sur le capital naturel, sa préservation et sa restauration.

Grâce au levier du mécénat de particuliers, de partenaires économiques et publics, elle finance et épouse les porteurs de projet de l'écosystème AgroParisTech qui s'engagent dans cette voie. Elle accompagne la création de chaires de recherche, d'enseignement et de diffusion des connaissances, finance des bourses étudiantes, incite à l'engagement solidaire et citoyen, et soutient l'entrepreneuriat. Elle se définit comme un catalyseur d'initiatives transformantes faisant appel aux sciences du vivant.

La Fondation AgroParisTech attribue des bourses de mobilité étudiante pour permettre aux étudiants boursiers du CROUS, de vivre une expérience à l'international dans le cadre de leur cursus au sein d'AgroParisTech.

Condition d'éligibilité

L'appel à candidatures 2026 pour les bourses de mobilité internationale est ouvert aux **étudiants boursiers sur critères sociaux du CROUS** inscrits à AgroParisTech dans les cursus ingénieur, master, mastère spécialisé, CEI et césure-stage désirant effectuer une mobilité à l'international dans le cadre de leur formation entre le **1^{er} février 2026 et le 1^{er} février 2027**.

Dossier de candidature

Le dossier de candidature se décompose comme suit :

- Le formulaire complété en ligne : <https://agroparistech.osc3.tech/candidacy/41>
- Le budget prévisionnel détaillé pour la période de stage/césure concernée (modèle à télécharger dans le formulaire en ligne)

- L'avis du tuteur de la mobilité (stage ou études) (modèle à télécharger dans le formulaire en ligne)
- L'attestation d'acceptation de stage ou de séjour d'études de la structure d'accueil (une lettre d'acceptation intermédiaire est autorisée dans l'attente du document officiel).
- Le justificatif d'attribution d'une bourse sur critères sociaux (année n pour les étudiants ou n-1 pour les CEI/césure-stage)
- Curriculum vitae détaillé
- Deux derniers relevés de notes

Processus d'attribution des bourses

1. La Fondation AgroParisTech ouvre l'appel à candidatures, la DRIE (Direction des Relations Internationales et Européennes) et la DF (Direction de la Formation) relaient l'information aux étudiants concernés par la mobilité internationale.
2. Les étudiants remplissent leur dossier de candidature en ligne avant le 1^{er} mars 2026 à 23h59.
3. Les dossiers retenus à l'issue de la pré-sélection sur critères d'éligibilité feront l'objet d'une sélection définitive par le comité de sélection des bourses de mobilité internationale de la Fondation AgroParisTech.

Aucune candidature directe par mail ou courrier d'étudiant à la Fondation AgroParisTech ne sera prise en compte.

Tout dossier incomplet et déposé après la date limite de dépôt de candidature sera refusé.

La décision du comité de sélection des bourses de mobilité internationale de la Fondation AgroParisTech est souveraine.

Critères de sélection

Candidater à la bourse de mobilité de la Fondation AgroParisTech, malgré un dossier répondant aux critères d'éligibilité, ne garantie en aucun cas de bénéficiaire de cette bourse ou d'en bénéficier à hauteur du montant exprimé dans le budget. Le montant attribué varie en fonction du nombre de candidats, de dossiers retenus, de leur besoin et du budget disponible. (Une dizaine de bourse entre 500 et 2 000€ sont versées en moyenne chaque année).

Les candidatures seront sélectionnées en priorité sur l'impact de l'obtention de la bourse sur la faisabilité de la mobilité.

La démarche de prise en compte de l'empreinte carbone du ou de la candidate durant son séjour sera considéré dans l'évaluation du dossier. Les candidats sont invités à calculer l'empreinte carbone de leur séjour grâce à l'outil en ligne de la Fondation Good Planet (<https://calculateurs.goodplanet.org/Introduction>).

La commission d'attribution priorisera ainsi les demandes de financement de candidats avec un faible impact environnemental et n'ayant encore jamais effectué de séjour en dehors de l'Europe dans le cadre de leurs études. Pour ceux effectuant une demande pour un pays européen, nous privilierons ceux adoptant une mobilité dit « douce » en évitant l'avion.

En fonction du nombre de demandes, **le comité pourra prioriser les candidats n'ayant encore jamais effectué de mobilité durant leurs études, ainsi que les étudiants n'ayant pas obtenu d'autres bourses par ailleurs** (Bourse d'accompagnement de l'expérience à l'international de la Direction de la Formation d'AgroParisTech, bourse Erasmus, bourse IDEX Paris Saclay, bourse d'Aide à la mobilité internationale (AMI) bourse au mérite, etc.)

Modalités financières

Le montant de la bourse de mobilité internationale de la Fondation AgroParisTech dépend des besoins de l'étudiant (entre 500€ et 2 000€ pour la durée de la période effective d'études ou de stage).

Un étudiant ne peut bénéficier qu'une seule fois d'une bourse de la Fondation AgroParisTech.

L'étudiant est tenu d'indiquer si une autre bourse lui a été attribuée dans le cadre de sa mobilité (IDEX, Erasmus, etc.).

Les modalités de versement de la bourse de mobilité internationale seront spécifiées aux bénéficiaires une fois le processus d'attribution terminé.

Communication

La Fondation AgroParisTech se réserve la possibilité de mener toute action de communication et de promotion autour des dossiers sélectionnés. Les candidats lauréats acceptent d'ores et déjà de participer activement, à la demande la Fondation AgroParisTech, à toute action de communication et de promotion autour du dossier sélectionné. Ils s'engagent à fournir un témoignage et des photos de retour d'expérience à la Fondation AgroParisTech concernant leur scolarité au sein d'AgroParisTech, pour promouvoir la démarche.

Calendrier

- Ouverture des candidatures : **26 janvier 2026**
- Date limite de dépôt des candidatures : **1er mars 2026 à 23h59**
- Sélection des candidats par le comité de sélection : **fin mars 2026**

Si vous avez une question, écrivez à Jeanne Leclerc : initiatives.fondation@agroparistech.fr



eurofins foundation
Avec le soutien de nos partenaires mécènes :

